

POLLUTION DE L'AIR AU BÉNIN, NIGER ET TOGO

Une lutte à multiples visages

↳ **Suite de la page 09**

que les populations respirent. Les données que collectent cette station mobile sont, entre autres, l'ozone, le dioxyde de soufre, les oxydes d'azote, les hydrocarbures, le monoxyde de carbone. Elles sont mises à la disposition du gouvernement pour prendre des décisions et ensuite au public (Chercheurs, étudiants etc.). " Une analyse des données collectées depuis un certain nombre d'années indique un léger dépassement au niveau des hydrocarbures. Ce dépassement s'observe aussi lors des activités de contrôle réglage des véhicules autorisés. Ce signifie aujourd'hui que les mécaniciens sont dépassés par la nouvelle technologie et les usagers de la route consomment beaucoup plus de carburants qu'il n'en faut, les moteurs n'arrivent pas à brûler normalement ces carburants et les rejettent dans l'atmosphère ", a laissé entendre Marcos Wabi.

LA FORMATION DES MÉCANICIENS

" Les dispositions sont en train d'être prises pour former les mécaniciens sur véhicules dotés de nouvelles technologies. L'idée d'agrément et de garages conventionnés s'inscrit dans le sens de la formation des mécaniciens afin de mettre à leur disposition des analyseurs de gaz qui coutent plus de dix millions pour un meilleur service des réglages des moteurs ". assure Wabi. Ces équipements ont été déjà

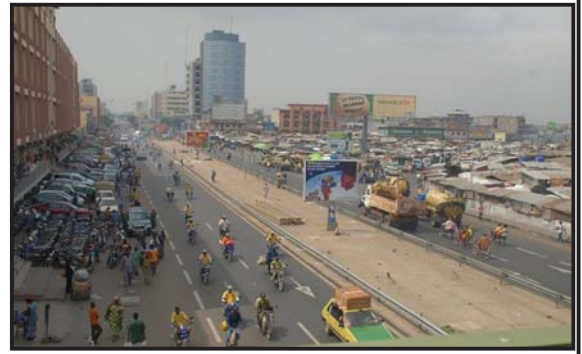
mis à la disposition de certains garagistes à Cotonou et à Lokossa (environ 100 km au sud-ouest) sur appels à candidatures. " En tenant compte de notre décret fixant les normes de qualité de l'air aujourd'hui, on pourrait dire que tout est nickel mais le gouvernement ayant constaté cette faille dans les choses est en train aujourd'hui d'actualiser ce texte pour prendre en compte ce qu'on a vu dans l'atmosphère par rapport aux hydrocarbures ", a indiqué Wabi. " On ne peut pas parler de la qualité de l'air sans parler de la qualité du carburant, nous travaillons en concertation avec le ministère de l'énergie et nous suivons l'évolution des textes dans le domaine de l'énergie pour que nos activités se concordent et que nos doléances puissent être prises dans les textes qui sont en train d'être élaborés à ce niveau-là ", a précisé le spécialiste.

En Afrique subsaharienne, 27 pays disposent de lois sur la protection de l'environnement qui fixent les paramètres du carburant des véhicules et les normes d'émission des gaz par les industries. Dans la plupart de ces pays, il existe aussi des systèmes opérationnels de surveillance de la qualité de l'air. Mais en Afrique de l'Ouest, le Ghana est le seul pays qui a un système de surveillance de routine opérationnelle. Les autres organisent les opérations de surveillance de la qualité de l'air de façon sporadique au gré des moyens financiers disponibles pendant l'année.

Au Bénin, en 2014, environ 10000 véhicules ont été contrôlés entre Porto-Novo et Cotonou, selon Wabi qui ajoute que 2015 a également déjà enregistré des activités de contrôles gratuits au niveau des sites habituels d'Akpakpa, Dédokpo, Marina et Carrefour Agla etc. Au Bénin, au Togo et au Niger, comme dans la plupart des pays en Afrique de l'Ouest, la pollution de l'air, à l'intérieur des bâtiments comme à l'extérieur est due aux usines qui rejettent des déchets nuisibles dans l'environnement. Elle est imputable aussi aux motos et aux véhicules émettant des gaz toxiques dans l'atmosphère, ainsi qu'à l'utilisation anarchique des engrais chimiques et des pesticides et à l'utilisation du charbon et du bois pour la cuisine à l'intérieur des maisons.

TRANSPORT EN CAUSE

Les transports constituent les principales sources de pollution dans ces trois pays. Le parc automobile de ces pays est rempli que de véhicules âgés et déclassés importés des pays développés en majorité d'Europe et des Etats-Unis. Le phénomène des taxis-motos datent depuis des décennies. Démarrée timidement dans les années 1970 et 1980, cette activité domine aujourd'hui à 80 % le secteur des transports dans ces pays. Selon les estimations officielles, plus de 100 000 conducteurs de taxis-motos communément appelés " zémidjan " au Bénin, presque la moitié au Togo et au Niger sont activés dans les grandes villes de ces pays. Ces taxis-motos polluent allègrement à longueur de journée l'atmosphère au point où respirer de l'air sain devient difficile pour les habitants. La mauvaise qualité de carburants que ces véhicules consomment dans ces pays constitue une autre source de pollution. Au Bénin comme au Niger et au Togo, les produits pétroliers frelatés (essence, pétrole et huile à moteur) se vendent à chaque coin de rue. Cette activité en pro-



LA ZONE DU MARCHÉ DANTOKPA A COTONOU FORTEMENT POLLUÉE

venance du Nigéria qui a commencé presque à la même période que le zémidjan, assure des revenus à des dizaines de milliers de personnes et occasionnent chaque année des dizaines de milliards de francs CFA de manques à gagner aux Etats. Dans certains pays comme le Bénin et le Togo, les autorités essayent de combattre la vente illicite de ces produits qui polluent. Mais la lutte ne prend pas les gouvernants finissent par abandonner la bataille Selon André Johnson, ministre togolais de l'environnement " Les besoins en énergie sont en croissance exponentielle avec pour conséquences la pollution de l'air, de l'eau et de la terre, la déforestation et des émissions de gaz à effet de serre entraînant le réchauffement de la planète ".

RÉPERCUSSIONS SUR LA SANTÉ

La pollution de l'air est responsable des maladies non transmissibles telles que les accidents vasculaires cérébraux (34%), des cardiopathies ischémiques (26%), des bronchopneumo-pathies chroniques obstructives (BPCO), (22%), des pneumonies (12% et des cancers du poumon (6%). Selon l'Oms, l'exposition à des polluants de l'air à l'intérieur des habitations entraîne 3,8 millions de décès prématurés. La même source révèle que plus de 4 millions de personnes meurent prématurément de maladies imputables à la pollution de l'air domestique due à la cuisine à base de combustibles solides. Toujours d'après l'Oms, l'inhalation de matières particulaires

provenant de la pollution de l'air intérieur occasionne plus de la moitié des décès par pneumonie chez l'enfant de moins de cinq ans. Certes, les données sur les cas de maladies ou de décès dus à la pollution de l'air dans ces pays n'existent pas, mais les médecins révèlent que les cas de maladies respiratoires deviennent de plus en plus élevés dans les hôpitaux. "Nous pouvons gagner la bataille contre la pollution de l'air et réduire le nombre de personnes souffrant de maladies respiratoires et cardiaques mais aussi du cancer du poumon", a souligné dans un communiqué Maria Neira, Directeur chargée de la santé publique et des déterminants sociaux et environnementaux de la santé à l'OMS.

La responsabilité de tout le monde est engagée pour inverser la tendance de la pollution dans les pays. "Chacun doit créer les conditions nécessaires pour faire ce qui lui incombe comme tâche pour protéger l'environnement", soutient Marcos Wabi. Mais au-delà d'une responsabilité collégiale, les mesures de lutte des gouvernants doivent être plus concrètes pour améliorer de façon significative la qualité de l'air au profit de la santé des populations.

Christophe D. ASSOGBA

Article réalisé avec le soutien de CSE Media Fellowship Programme à New Delhi (Inde)



POLLUTION DE L'AIR AU BÉNIN, NIGER ET TOGO

Une lutte à multiples visages

Que font exactement les pays d'Afrique de l'Ouest en matière de lutte contre la pollution de l'air, un problème environnemental majeur à travers le monde?

Une enquête au Bénin, au Niger et au Togo révèle des disparités dans les politiques de lutte contre le phénomène. La lutte n'a donc pas le même visage lorsqu'on est à Cotonou, Lomé et Niamey.

Dans ces villes, la pollution de l'air sévit et de très bonnes lois pour y lutter contre existent. Mais elles ne sont pas toutes respectées à la lettre.

Ces pays francophones disposent, chacun, d'une loi sur l'environnement. Les textes, dans leur ensemble, encouragent une lutte farouche contre la pollution de l'air.

La loi du Togo stipule en son article 5 que : " Le principe pollueur-payeur, selon lequel les frais découlant des actions préventives contre la pollution, ainsi que des mesures de lutte contre celle-ci, y compris la remise en l'état des sites pollués, sont supportés par le pollueur".

L'article 108 indique aussi que " toute personne qui produit ou détient des déchets dans des conditions à produire des effets nocifs sur le sol, la flore ou la faune, à dégrader les paysages, à polluer l'air ou les eaux, à engendrer des odeurs et d'une façon générale à porter atteinte à la santé de l'homme, des animaux domestiques et à l'environnement, est tenue d'en assurer ou d'en faire assurer l'élimination".

Ce petit pays d'Afrique de l'ouest coïncé entre le Bénin et le Ghana a aussi d'un arsenal de textes qui réglementent la

chasse, une activité qui constitue la principale cause des feux de brousse source de pollution, et la coupe de bois. Car les arbres jouent un grand rôle dans l'équilibre atmosphérique en absorbant du gaz carbonique et en rejetant de l'oxygène.

Au niveau des industries, les textes disponibles exigent des Etudes d'Impact Environnemental et Social (EIES) avant leur mise en place. Ainsi tous les quatre ans, elles sont soumises à un audit environnemental pour vérifier si les effets néfastes relevés en amont par les Etudes d'Impact Environnemental et Social ont été réduits. Cette méthode met en exergue l'implication des industries (souvent polluantes) dans la protection de l'environnement au Togo.

Malheureusement, les industries qui sont implantées au Togo avant 2005 n'ont pas fait des Etudes d'Impact Environnemental et Social. Aujourd'hui, elles sont plutôt dans une démarche d'accompagnement progressif vers ces études.

Au Togo, l'Etat mise aussi sur la qualité des carburants. Des efforts ont été faits dans les transports en commun, notamment grâce à la société d'Etat Sotral qui met des bus en circulation dans tout le pays, particulièrement pour desservir la capitale et ses zones périphériques.

Ces dispositions permettent de réduire la pollution de l'air qui croît en teneur du fait de l'effet polluant des motos de plus en plus nombreuses dans le pays.

" Dans la lutte contre la vente du carburant frelaté, on peut trouver une alternative en réduisant

le taux de plomb dans les carburants et ou en adoptant directement des carburants sans plomb. La question de la pollution de l'air est globale d'autant plus que l'atmosphère est commune à tous. Et comme il n'y a pas de frontière aérienne, il est essentiel que tous les pays ratifient les accords et se mettent tous au même niveau, pour que la lutte ait un impact significatif", a souligné Hervé Amewoinou Edoor, Ingénieur à Envi Pur, une structure spécialisée dans la mise en place des infrastructures de protection de l'environnement et sur les questions de la qualité de l'air.

" Il faut savoir prendre le décret, élaborer les textes, mais aussi savoir les appliquer. Le Togo n'arrive pas vraiment à respecter les textes en matière de pollution de l'air. Il existe pourtant un guide sur l'audit environnemental et qui couvre tous les quatre (4) ans pour permettre de quantifier la qualité de l'air, et pour savoir plus tard en cas de problème, qui a pollué l'environnement ou pas. Cependant, nous gardons espoir car il y a des entreprises qui commencent par se mettre au pas", a suggéré l'ingénieur Hervé Amewoinou.

Le Code de l'environnement du Niger interdit de " porter atteinte à la qualité de l'air ou de

provoquer toute forme de modification de ses caractéristiques susceptibles de nuire à la Santé Publique ou à la conservation des biens ", " d'émettre dans l'air toute substance polluante, notamment les fumées, poussières ou gaz toxiques, corrosifs ou radioactifs au-delà des limites fixées par les textes d'application de la présente loi ou par des textes particuliers " et " des odeurs qui du fait de leur concentration ou en raison de leur nature sont particulièrement incommodes pour l'homme". Mais ces dispositions inconnues des populations analphabètes sont foulées allègrement au pied



ZÉMIDJAN EN CIRCULATION À COTONOU

tous les jours. Faute de sanctions, la pollution sous toutes ces formes (industrielle notamment) prend des proportions alarmantes. Dans ce pays aucune mesure significative de faire changer la donne n'est mise en œuvre.

DÉPASSEMENT AU NIVEAU DES HYDROCARBURES

Le Bénin semble avoir une longueur d'avance sur le Niger et le Togo en matière de lutte contre la pollution de l'air. Dans ce pays, un décret fixant les normes de qualité de l'air complète la loi cadre sur l'environnement. Ainsi, comparativement aux années 1999-2000, on a observé une nette amélioration de la situation de la pollution de l'air, selon Marcos Wabi, Coordonnateur du sous-programme

des activités menées par cette entité est axée sur ce mode de transport courant en milieu urbain comme rural.

Depuis 2005, un texte a été pris pour exiger l'importation des véhicules dotés de nouvelles technologies au Bénin.

"Vous constaté aujourd'hui pour la plupart du temps que c'est des véhicules dotés de pots catalytiques qui circulent et cela réduit énormément la pollution atmosphérique dans notre pays", a souligné Marcos Wabi.

Le gouvernement du Bénin a aussi pris des mesures pour faire la promotion des motos quatre temps en les détaxant, de même que leurs pièces, si bien ces motos sont devenues moins chères sur le marché par rapport aux motos deux temps. Une moto quatre temps coûte en moyenne 300 000 francs CFA sur le marché, une aubaine pour les populations. L'achat de bus de transport en commun neuf est aussi détaxé. Mais seule la société Tundé dont le parc automobile est composé de bus neuf, a pu profiter de cette mesure du gouvernement.

Et ce n'est pas tout. Le gouvernement s'est doté aussi de stations laboratoires fixe et mobile. Les stations fixes sont placées à Porto-Novo (environ 40 km à l'Est de Cotonou) et à Cotonou tandis que la seule station mobile circule dans la ville de Cotonou et prend les données pour comprendre ce qui se passe réellement par rapport à l'air

" Il faut savoir prendre le décret, élaborer les textes, mais aussi savoir les appliquer ".

lutte contre la pollution atmosphérique à la Direction générale de l'Environnement du ministère en charge de l'Environnement.

Cette amélioration, a-t-il expliqué, est due premièrement au fait que le gouvernement depuis 2005 a mis en place cette unité qui collecte des données sur la qualité de l'air particulièrement dans la ville de Cotonou. Cette structure contrôle aussi les gaz des véhicules motorisés, organise des formations au profit des mécaniciens et met en place des garages conventionnés et agréés à travers le pays.

La principale source de pollution atmosphérique étant le transport terrestre, la grande partie



LES ZÉMIDJAN CONTRIBUENT AUSSI À LA POLLUTION DE L'AIR DANS LA SOUS-RÉGION

» Suite à la page 10